# Texte d’une conférence faite à Marseille en 2003

(Communication orale au cours d’un cycle de conférences organisées par la Fondation de France)

# Papa trop tôt

Je vais vous faire part de quelques réflexions issues de ma pratique de médecin de PMI et des recherches entreprises en vue de l’exposé de ce soir. Malgré mes tentatives, je n’ai trouvé aucun texte écrit sur le sujet. On trouve beaucoup de littérature sur les adolescents, quelques textes sur les mères adolescentes. Celle sur les pères commence à être abondante mais rien sur les pères adolescents. Peut-on en déduire que ce thème suscite un intérêt nouveau ?

Tout d’abord que signifie être père trop tôt ? Existerait-il un âge « idéal «  ou « normal » pour la paternité ?

## Histoire et société

Un rapide voyage dans le temps relativise s’il le faut cette acception.

Chez les Romains par exemple, la majorité au sens où nous l’entendons n’existait pas et le fils, même adulte, était soumis à puissance de son père (Pater Familias) jusqu’à la mort de ce dernier. Un garçon avait le droit de se marier dès 14 ans et, il a même existé, à une certaine période de la République romaine, des sanctions financières et dans le déroulement possible d’une carrière politique pour les hommes qui n’étaient pas encore père à 25 ans…

Au cours de l’histoire, la représentation du père n’a cessé d’évoluer. On peut citer, par exemple, le Moyen âge, époque mal connue, où le père était tendre, pour passer, d’un saut, à la famille de l’ancien régime dans laquelle la place du père a pris une importance maximale au 16è siècle. Ainsi, selon l’historienne Y. Knibiehler : « *La monarchie qui tend à devenir absolue cherche des relais pour exercer son pouvoir : le père de famille devient roi parmi les siens. Dieu, le roi, le père, telle est la hiérarchie garante de l’ordre. »*

On connaît les fameuses lettres de cachet qui pouvait faire incarcérer un fils sur simple volonté de son père. Et, si les lettres de cachet n’existaient plus à la fin du 19è siècle, cette loi y était encore très forte. Actuellement encore, notre représentation du père reste fortement imprégnée du modèle hérité de la famille bourgeoise du 19è siècle, le père assumant la fonction d’autorité et les revenus du ménage, la mère étant la gardienne du foyer et l’éducatrice des enfants.

On retrouve encore ces notions dans les manuels de puériculture d’aujourd’hui qui sont de bons témoins du rôle que la société assigne aux pères. G Delaisi de Parseval et S. Lallemand montrent dans leur livre « L’art d’accommoder les bébés » (1980, nouvelle édition en 2000, postface à cette édition en 1998) combien le père est le grand absent de ces écrits et à quel point le jeune enfant reste une affaire de femmes.

La Protection Maternelle et Infantile créée en 1945 au lendemain de la seconde guerre mondiale concerne la mère et l’enfant ; le père en est exclu dans sa dénomination même, et si, la loi de 1989 sur la PMI parle de promotion de la santé de l’enfant et de sa famille, le père reste toujours absent du sigle…

Cependant, nous avons assisté au 20 è siècle à des évolutions notables dont nous voyons les conséquences actuellement. Le psycho-sociologue G. Neyrand, dans son livre *L’enfant, la mère et la question du père* a étudié ces évolutions :« *la fonction d’autorité et de contrôle, cette toute puissance, les pères en sont progressivement dépouillés au XXè siècle au bénéfice de l’Etat* (notamment avec les mesures d’aide sociale et de protection de l’enfance, les allocations familiales, l’obligation scolaire…) *alors que la femme obtient un pouvoir identique à celui de l’homme en acquérant l’autonomie aussi bien au niveau économique que reproductif, tout en gardant sa fonction de dominance affective et éducative dans la famille. Dans ce nouveau jeu familial beaucoup plus centré sur les relations affectives, l’homme possède une position de faiblesse entérinée par l’évolution de la législation très en faveur des mères depuis les années 70. »*

La tendance actuelle est au « retour du père » dans notre société aux remaniements importants et rapides comme en témoignent les textes législatifs parus récemment notamment la loi du 04/03/2002 sur l’autorité parentale instaurant un véritable partage de cette autorité parentale (particulièrement après un divorce : égalité des filiations, autorité parentale partagée, garde alternée, médiation familiale) et l’instauration du congé de paternité entré en vigueur le 01/01/2002 qui octroie au père lors de la naissance et dans les premiers mois qui la suivent 15 jours de congé rémunérés à 100% sous un plafond de ressources (2352 euros) ; en juin 2002, environ 40% des pères qui pouvaient y prétendre en avaient bénéficié.

Un voyage dans d’autres cultures montrerait aussi que la norme sociale peut y être celle de la paternité chez de très jeunes hommes et qu’une importance toute particulière peut être accordée à la préparation de cette paternité au moyen de rites (couvade) qu’il serait trop long de décrire aujourd’hui. Je citerai cependant l’exemple de l’île de la Réunion où le père est traditionnellement très présent et impliqué durant toute la grossesse de sa femme ; il se préoccupe notamment de l’enfant à venir au travers de l’alimentation de la mère qu’il va soigner pour l’aider à fabriquer un beau bébé (cf Pourchez).

Penchons-nous maintenant sur notre société et observons quelques-unes de ses caractéristiques qui nous permettrons d’aborder la question de la paternité et de l’adolescence.

* La durée de vie s’est considérablement allongée permettant couramment à quatre générations de coexister. Parallèlement, l’âge de survenue du premier enfant ne cesse de reculer (le renouvellement rapide des générations se trouve surtout dans les sociétés marquées par une durée de vie courte des individus et /ou quand les besoins de peuplement sont importants.)
* De plus en plus de « grands enfants » habitent jusqu’à un âge avancé chez leurs parents, prolongeant ainsi cette période d’adolescence aux frontières floues qui s’étend de 12 à 25 ans (France) voire 30 ans dans certains pays (Allemagne) Suède.
* On assiste fréquemment à des « chevauchements de générations » dans des familles recomposées (où des pères ou mères ont des enfants en même temps que leurs propres enfants).
* Par ailleurs, notre société est marquée par une stratification en classes d’âge : on vit, pendant l’enfance, avec des enfants de son âge : la crèche, l’école maternelle, le primaire, le collège ; à l’extrême, on ne connaît pas ou peu de personnes âgées qui vivent dans des lieux bien délimités. Des familles nucléaires ou monoparentales avec un ou deux enfants, une parenté réduite, ne permettent pas que se côtoient des enfants d’âges très différents et des générations mélangées, comme c’était le cas auparavant, et comme cela existe dans d’autres cultures. Ainsi peut-on voir certains adolescents qui ne savent pas ce qu’est un bébé, qui n’en ont jamais côtoyé.
* L’autonomie et l’indépendance, la réalisation de soi sont des valeurs fortes de notre société, amplifiées par les commodités technologiques qui rendent chacun matériellement moins dépendant de l’autre. Cela se fait au détriment de l’appartenance au groupe et l’on trouve des situations fréquentes d’isolement extrême.
* L’adolescence est ce temps de passage de l’enfant à l’âge adulte. Ce concept est surtout développé dans les sociétés contemporaines occidentales peu ritualisées, où l’être humain doit se construire lui-même et donner du sens à sa vie. Nous n’avons plus de rites de passage pour entrer dans l’âge adulte comme c’est le cas dans de nombreuses sociétés où ce passage se fait souvent rapidement lors de rites très codifiés.
* Enfin, notre culture est marquée par le mythe d’une éternelle jeunesse et a, paradoxalement, peur de ses jeunes…

Dans ce contexte, la question de la paternité chez un très jeune homme peut paraître incongrue et pourtant elle existe.

Les pères viennent plus fréquemment qu’avant en consultation de PMI, et, parmi eux, nous voyons de très jeunes pères.

Il y a chaque année en France environ 3000 accouchements chez des jeunes femmes mineures et de plus en plus de très jeunes mères ont un enfant avec un compagnon de leur âge alors qu’il y a quelques années, elles étaient le plus souvent seules avec l’enfant qu’elles avaient eu d’un homme plus âgé et qui les avait abandonnées.

Je me garder ai cependant de porter des conclusions hâtives sur ces réflexions et, avant de parler de quelques situations, je voudrais aborder la question de « qu’est-ce qu’être père », puis « qu’est-ce qu’être père trop jeune ».

## Qu’est-ce qu’être père ?

Je vais commencer par reprendre les propos de B. Cyrulnik selon lequel le sentiment d’être père résulte d’un ensemble de pressions :

* Le désir de l’homme d’être père
* La place donnée par la mère
* Le code comportemental donné par la société

Quand on parle du père, de qui parle-t-on ? Du père biologique, du géniteur, de celui qui a donné ses gamètes, de celui qui élève l’enfant au côté de la mère, de celui qui est désigné par la société quand on connaît les différents systèmes de parenté qui peuvent donner par exemple dans certaines sociétés qu’on appelle matrilinéaires (aux Antilles par exemple) la place de père à l’oncle maternel ? Parle-t-on du père symbolique, de celui qui marque la loi ?

Il semble bien que, être père, c’est tenir une certaine place qui consiste à être celui qui répond au désir de la mère, lui permettant de « lâcher » un peu l’enfant, de se « décoller » de lui. La présence du père implique pour l’enfant qu’il n’est pas convoqué à satisfaire tout le temps sa mère. On peut dire, en quelque sorte, que sa présence soulage l’enfant.

C’est ce qu’on peut nommer une fonction de tiers entre la mère et l’enfant, cet enfant qui a besoin, pour se construire, de trois points essentiels :

* d’amour nécessaire à son développement affectif et biologique
* de loi qui fixe les limites et permet de structurer le milieu autour de l’enfant, lui proposant ce que B. Cyrulnik appelle des tuteurs de développement (mais je préfère, pour ma part, parler d’étayage)
* de distanciation qui donne accès à la symbolisation.

Je voudrai insister sur l’importance du caractère symbolique de la paternité. Le père doit permettre, comme nous venons de le dire, la distanciation nécessaire pour que l’enfant ait accès à la symbolisation et l’on peut déplorer que la fonction paternelle se trouve parfois assimilée ou cantonnée à un simple partage de tâches matérielles concernant l’enfant, avec un risque d’ « excès de supernounous » autour de lui… Celui-ci a certes besoin qu’on lui change les couches (par ailleurs moment privilégié d’échanges et de contacts), mais aussi que le père assure cette place symbolique auprès de la mère et de l’enfant.

Cette fonction symbolique du père n’est pas forcément assurée par le géniteur, elle peut l’être par le compagnon de la mère mais aussi par un oncle, un ami de la famille, un grand-père, un éducateur… Elle n’est pas forcément dévolue à un élément masculin et peut aussi être partagée.

## Qu’est-ce qu’être père trop jeune ?

Serait-ce ne pas pouvoir assurer cette distanciation ? Mais de « vieux pères » n’en sont pas toujours capables… Et certains jeunes pères tiendront très bien ce rôle..

Encore faut-il que les autres conditions soient réunies :

* son désir d’être père
* la place que va lui laisser la mère
* et enfin que la société le lui autorise.

Bien sur, cela va dépendre aussi de l’histoire du jeune homme, de son enfance. Que pourra-t-il transmettre s’il a été lui-même malmené, dans une absence de père ?

Mais le jeune âge rentre-t-il alors en ligne de compte ? Peut-être uniquement pour exacerber le trait.

Ce qui me semble le plus remarquable dans le fait de devenir père quand on est un très jeune homme, c’est la possibilité alors offerte de rentrer dans l’âge adulte.

Comme je l’évoquais précédemment, le passage dans l’âge adulte n’est plus codifié dans notre société contemporaine. Autrefois, le service militaire chez les hommes ou le mariage chez les femmes constituaient ce que l’on appelle un rite de passage (le rite de passage ayant été décrit par Van Gennep au début du siècle comme ces rites qui permettent de passer d’un statut à un autre.)

Aujourd’hui, on pourrait pratiquement dire que chacun doit trouver ses modalités-propres de passage dans l’âge adulte.

Pour certains, ce sera un événement familial, décès d’un proche, séparation des parents, pour d’autres ce peut être un accident, la survenue d’une guerre, ou encore l’entrée dans un premier emploi… Ce peut être également la survenue de la paternité dont certains se saisiront avec succès (si l’on peut s’exprimer ainsi.)

Certains ne feront jamais le pas. Le film *Tanguy* illustre de façon humoristique cette incapacité à passer à l’âge adulte alors que le livre de John Irving *L’œuvre de Dieu, la part du diable* montre, à l’inverse, un jeune orphelin accédant au statut de père. Homer Wells, sorte de mascotte de l’orphelinat où il passe son enfance après des tentatives infructueuses et dramatiques d’adoption, est aimé par le médecin directeur qui en fait son fils spirituel et lui transmet son avoir-faire ; il va se retrouver très vite père dans une situation où il saura assumer de façon adulte et responsable cette paternité.

Or, en reprenant notre propos précédent, il semblerait que ces très jeunes pères vont réussir pour la plupart ce passage s’ils bénéficient d’un soutien adéquat qui peut être donné par l’entourage qu’il soit familial ou social et par les aides mises en place par la société.

S’ils ont un comportement souvent marqué par l’agir et l’immédiateté propres aux adolescents, ils peuvent aussi avoir une conscience très prégnante de leur nouveau statut et des responsabilités qui en incombent

Une récente discussion avec un ami éducateur spécialisé employé par le ministère de la justice dans l’Education surveillée auprès de jeunes en grande difficulté m’a confirmé qu’environ 2/3 des jeunes hommes qu’il a suivis dans cette situation ont bien assumé leur nouveau statut de père, alors qu’1/3 environ n’ont pu y faire face et que leur situation s’est dégradée..

## Situations cliniques

Je vais illustrer maintenant mes propos par quatre situations cliniques.

1. Il s’agit d’un jeune couple que je vois en consultation avec leur bébé d’un mois. Ils sont français ; elle est d’origine turque mais a toujours vécu en France dans une famille qu’elle décrit comme traditionnelle. Le motif de la consultation est banal : coliques du nourrisson, puis ce seront des troubles du sommeil ou encore une inquiétude sur la prise alimentaire et le poids…

Les consultations seront marquées par les plaintes de la jeune femme qui souffre du rejet de sa famille : à l’annonce de sa grossesse, son père aurait accepté qu’elle reste chez eux avec son bébé à la condition qu’elle quitte son compagnon qu’il refuse de connaître.

Sa mère lui manque. Le rôle des mères (grands-mères) est important autour de la naissance, particulièrement chez les très jeunes mères.

Le mari est là, attentionné, cherchant à soulager sa femme. Ses propres parents ont bien accepté sa femme et sa fille et il peut compter sur eux. Il semble pour l’instant bien assumer la situation, acceptant une femme repliée sur elle-même dont il sent qu’il ne peut remplacer la mère absente.

L’espace et le temps des consultations vont permettre, en présence du compagnon devenu père, une mise en mots de cette souffrance que la jeune femme n’avait pu exprimé jusqu’alors.

Il m’a semblé réellement que ce garçon avait été propulsé dans l’âge adulte par cette paternité qu’il assumait autant matériellement par son travail qui lui permettait de faire vivre sa famille que symboliquement et affectivement en étant actuellement, celui qui soutient sa femme et celui qui va la relayer auprès du bébé.

1. Cette situation m’a été rapportée par une collègue hospitalière. Une jeune fille kurde de 15 ans est hospitalisée pour douleurs abdominales. On découvre à cette occasion une grossesse proche du terme. Le service est très inquiet. La jeune fille semble heureuse. La famille contactée l’est aussi. Cette jeune fille est en fait mariée de façon coutumière (selon la tradition) avec un jeune homme de son âge et cet enfant est le bienvenu. Il sera élevé dans la famille élargie constituée par les jeunes parents et la famille maternelle. Le bébé est suivi et va bien.

On voit ici l’importance du réseau familial et la nécessité de chercher à connaître la réalité de chaque situation pour pouvoir s’appuyer sur ce qui existe et fonctionne.

1. je vois en consultation une très jeune femme italienne ne parlant pas français, avec ses deux enfants de 1 an et 4 ans. Elle vient d’arriver en France, est accompagnée par sa belle sœur dont j’ai suivi les enfants. Cette dernière m’explique que sa belle sœur est un peu frustre et qu’elle ne s’occupe pas bien de la santé de ses enfants, qu’aucun vaccin n’a été effectué. Les enfants sont craintifs et je ne sais sur quel compte mettre cela. C’est chose courante lors d’une première consultation.

Lors de la deuxième consultation, le père les accompagne (la belle-sœur n’est plus là). Il me raconte qu’il a été père très jeune, qu’il ne pouvait pas assumer, qu’il est parti pour la France, laissant femme et enfants. Ayant trouvé du travail, et s’étant alors senti prêt, il les a fait venir et va s’en occuper. Il trouve que sa femme est négligente et me la décrit comme l’a fait sa sœur, un peu simple d’esprit. Les enfants sont détendus et éveillés et semblent rassurés. Je les revois à plusieurs reprises puis croise Monsieur dans le supermarché où il travaille. Sa femme est repartie en Italie. Ils ne s’entendaient pas mais il va continuer à s’occuper des enfants.

Cet homme semble être passé dans l’âge adulte progressivement, en assumant sa paternité dans un deuxième temps après une période de fuite ; il dit lui-même qu’il était trop jeune.

1. Nous sommes maintenant dans un foyer pour jeunes mères mineures. Samia a quinze ans. Elle a eu un bébé avec un jeune homme de son âge qu’elle aime. Il s’occupe de son enfant et voudrait habiter avec sa femme et sa fille. Ni l’un ni l’autre n’ont de famille pour les aider à assumer notamment matériellement. Samia bénéficie des aides sociales : allocation pour parent isolé et hébergement. Lui vit dans un foyer pour adolescents et rien n’est prévu pour aider ce très jeune couple à être parents. On continue à les aider individuellement sans prendre en compte cette nouvelle famille qu’ils créent et veulent assumer.

Les aides ne sont pas prévues en ce sens et devraient être repensées, pourquoi pas une famille d’accueil pour les trois, un appartement avec suivi éducatif et une aide financière versée au couple et non à la mère seule.

# Conclusion

Cette dernière situation me permet d’aborder la conclusion.

Notre société doit prendre en compte la réalité de ces pères adolescents de la même façon qu’elle se préoccupe de celle des mères adolescentes.

Les aides ne devraient pas être attribuées à la mère seule au risque d’exclure le père. On a vu l’effet pervers de l’allocation pour parent isolé qui permet certes d’aider des mères seules mais qui induit aussi un comportement d’exclusion et de rejet de la part de certaines qui vont au mieux « cacher » le père avec qui elles vivent (on voit le danger symbolique d’une telle dissimulation) ou, au pire le mettre dehors pour toucher l’allocation.

Si le couple est très jeune, l’aide devrait porter sur le couple et non sur les seuls « mère et enfant ». Des solutions d’accueil devraient être pensées pour accueillir ces très jeunes familles et pour leur éviter de commencer leur vie de parents dans une séparation obligée. Une porte doit s’ouvrir autant dans le cadre du soutien à la parentalité que dans celui de la prévention précoce et de la protection de l’enfance.

Une autre piste de réflexion concerne tous les adolescents, ceux qui ne sont pas encore parents mais le seront peut-être un jour.

Certaines initiatives, trop rares, ont permis la constitution de groupes de paroles ouverts aux adolescents pour parler de ce qu’est un jeune enfant, de ce que c’est qu’être parent.

Ces groupes existent déjà plus fréquemment au cours de la grossesse pour les futurs parents et les pères sont alors invités avec leur femme pendant la grossesse pour préparer la venue de l’enfant.

Il me paraît intéressant de développer ces initiatives auprès des adolescents pour les aider dans leurs rôles de futurs parents et leur éviter de les laisser seuls face à leurs questionnements, surtout quand ils sont très jeunes.

Lors d’une conférence récente organisée dans le cadre des actions de soutien à la parentalité dans un village du département par une association d’assistantes maternelles, sur le thème « devenir parent », un père d’une quarantaine d’années s’est levé pour dire combien il aurait aimé entendre de telles paroles vingt ans plus tôt, lors de la naissance de son premier enfant.

Et j’ai eu connaissance hier, lors de la journée organisée à Salon par l’association Lis-Relie autour du livre et du tout petit d’une action qui avait eu lieu à Cavaillon avec des collégiens qui étaient devenus « lecteurs d’histoires » pour des bébés de crèche, avec un plaisir qui semblait immense et partagé.

Enfin, dans d’autres cultures, ces accompagnements des futurs parents existent, souvent distincts pour les hommes et les femmes, mais qui les prennent autant en compte. La paternité s’y prépare dès la grossesse voire même avant. Ne pourrions–nous pas y puiser des exemples ?

# Bibliographie

* Braconnier A. 1998. *Les larmes d’Eros.*  Paris. Adolescence n°16. p 39-47.
* Cyrulnik B., Lemay M. 1998. *Parlez-moi du père.* Anthea Film.
* Delaisi de Parseval G., Lallemand S. 1980. *L’art d’accommoder les bébés* Paris Odile Jacob.
* Delaisi de Parseval. 1981.  *La part du père.* Paris. Seuil.
* Dor J. 1988.  *Lacan et la fonction symbolique du père à l’adolescence.* Paris. Adolescence n°6. p 131-141.
* Dossier : Paternité : une géométrie variable*.* L’école des parents. N°3-4. 06/09/2002. p.27-46
* Irving J. 2000. *L’œuvre de Dieu, la part du diable.* Paris. Points Seuil 724p
* Knibiehler Y. 1987. *Les pères aussi ont une histoire.* Paris. Hachette.
* Le Breton D. 2002 *Adolescence à risque.* Paris. Autrement. Mutations.
* Le Camus J. 1999. *Le père éducateur du jeune enfant.*  Paris. PUF
* Neyrand G. 2000. *L’enfant, la mère et la question du père.* Paris. PUF.393p
* Pourchez L. 2000. *Nourritures paternelles. De la conception à la naissance à l’île de la Réunion.* Paris. L’autre n°1 p 45-64.